|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Publication:** | **Subject:** | **Length:** |
| CASP 2024 | CASP 2024: social media for PSA 7 (slime toys) | word count: 152 |

# Social media

**Messages pour les consommateurs**

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| **For the image:**  #ProductGO  Tout ce qui est à la mode n’est pas sûr | #ProductGO  Le slime sent bon, mais ne se mange pas |

**Meta:** Les jouets slime sont gluants et extensibles et sentent bon, mais ils peuvent contenir des niveaux élevés de produits chimiques nocifs. 25 % des 180 jouets slime testés dans le cadre d’une récente campagne de l’UE sur la sécurité des produits présentaient une teneur excessive en bore, et un jouet présentait une teneur en plomb dangereuse.

Ce n’est pas parce qu’un produit est populaire qu’il est sûr. ➡️Pour en savoir plus sur les principaux problèmes liés aux jouets slime, cliquez ici – [Safety Gate.](https://ec.europa.eu/safety-gate/" \l "/screen/home) #ProductGO

**Instagram**: Les jouets slime sont gluants et extensibles en raison de la présence de bore, une substance chimique qui peut être nocive pour la santé lorsqu’elle dépasse une certaine limite. Des tests effectués sur 180 jouets slime vendus dans l’UE ont montré que 25 % d’entre eux présentaient des niveaux dangereux de substances chimiques nocives.

Ce n’est pas parce que c’est à la mode que c’est sûr. ➡️Pour en savoir plus sur les principaux problèmes liés aux jouets slime, cliquez ici – [Safety Gate.](https://ec.europa.eu/safety-gate/" \l "/screen/home) #ProductGO

**Message pour les opérateurs économiques**

A green toy with eyes

AI-generated content may be incorrect.

**For the image:**

#ProductGO

Votre slime suit-il les règles de l’UE?

**LinkedIn:** Des tests effectués sur 180 jouets slime échantillonnés sur le marché de l’UE ont montré que 25 % d’entre eux contenaient des niveaux dangereux de bore. 50 échantillons n’ont pas satisfait aux exigences en matière d’avertissements, de marquages et d’instructions qui doivent être fournis avec ces produits.

Assurez-vous que les jouets que vous souhaitez vendre sur le marché unique sont conformes aux règles de l’UE en matière de sécurité des jouets.